

920. — 24 DÉCEMBRE 1838. — *Loi fixant le contingent de l'armée et la levée de la milice pour 1839.* (Bull. offic., n. civ.) (1).

Léopold, etc. Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété, et nous ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le contingent de l'armée sur le pied de guerre pour 1839 est fixé à 110,000 hommes.

Art. 2. Le contingent de la levée de 1839 est fixé à un maximum de 12,000 hommes, qui sont mis à la disposition du gouvernement.

Art. 3. La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1839.

Mandons et ordonnons, etc.

921. — 30 DÉCEMBRE 1838. — *Loi qui arrête le budget de la Guerre pour 1839.* (Bull. offic., n. cv.) (2).

Léopold, etc. Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le budget du département de la guerre pour l'exercice 1839 est fixé à la somme de 49,815,000 francs, conformément au tableau ci-annexé.

Art. 2. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Mandons et ordonnons, etc.

TABLEAU

Du budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1839.

CHAPITRE PREMIER.

Administration centrale.

Art. 1 ^{er} . Traitement du ministre,	21,000 »	} fr. 272,000 »
— 2. Traitement des employés et gens de service,	170,000 »	
— 3. Frais de route et de séjour,	10,000 »	
— 4. Matériel du ministère,	52,000 »	
— 5. Id. du dépôt de la guerre,	19,000 »	

CHAPITRE II.

Soldes et masses de l'armée, frais divers des corps.

SECTION PREMIÈRE.

Solde des états-majors.

Art. 1 ^{er} . État-major général,	726,857	45	} fr. 22,917,226 30
— 2. Indemnité aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale,	93,900	»	
— 3. État-major des places,	275,496	40	
— 4. Intendance,	146,523	70	
— 5. État-major particulier de l'artillerie,	267,527	40	
— 6. État-major particulier du génie,	307,667	75	

SECTION DEUXIÈME.

Solde des troupes.

Art. 1 ^{er} . Infanterie,	12,111,053	80	} fr. 25,189,226 30
— 2. Cavalerie,	3,769,093	10	
— 3. Artillerie,	2,870,585	05	
— 4. Génie,	430,804	90	
— 5. Gendarmerie,	1,505,216	45	
— 6. Ambulances,	414,501	30	

A reporter, fr. 25,189,226 30

(1) Présentation à la chambre des représentants, le 10 décembre. — *Monit.* du 12. — Rapport par M. Desmaizières, le 14 décembre. — *Monit.* du 15. — Discussion le 14 décembre. — *Monit.* du 15. — Adoption par 78 voix contre une.

Rapport au sénat par M. De Rouillé ; le 19 déc. — *Monit.* du 20. — Adoption sans discussion à l'unanimité des 28 membres présents, le 22 décemb. — *Monit.* du 23.

(2) Présentation à la chambre des représentants,

le 15 novembre. — Rapport par M. Desmaizières, le 10 décembre. — *Monit.* du 11. — Nouveau rapport le 14. — *Monit.* du 15. — Discussion le 22 décembre. — *Monit.* du 23. — Adoption à l'unanimité des 64 membres présents.

Rapport au sénat par M. le chevalier Debousies, le 29 décembre. — *Monit.* du 30. — Discussion le 29 déc. — *Monit.* de 31 déc. et 1^{er} janv. 1839. — Adoption par 27 voix, deux membres s'abstiennent.